

Bureau Veritas Exploitation
6 Rue Marcel DASSAULT
21000 DIJON

Mail :
philippe.neyraud@bureauveritas.com

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS
1 RUE DU MARECHAL LYAUTEY
57044 METZ

Rapport de prélèvement et d'analyse pour la recherche d'amiante et HAP dans enrobés.

Intervention du 12/04/2024
Nom du site : CASERNE AUXONNE
Numéro d'affaire : 22428556
Rédigé le : 15/07//2024
Par : Philippe NEYRAUD

CASERNE D'AUXONNE – BATIMENT 16
RUE VAUBAN
21130 AUXONNE

Ce document a été validé par son auteur
Ce rapport contient 19 pages y compris les annexes.

Signature :



SOMMAIRE

1 BUT DE LA MISSION.3

2 METHODOLOGIE DE PRELEVEMENT3

3 LABORATOIRE D’ANALYSE..... 4

 3.1 Documents fournis par le client ou disponibles le jour de la visite. 4

4 RESULTATS5

 4.1 Rappels règlementaires et interprétations 6

Annexe 1 : PV Laboratoire 07

Annexe 2 : Assurance et certificat.23

1 BUT DE LA MISSION

Effectuer un ou plusieurs prélèvements d'échantillons de matériaux ou produits pour analyse en vue d'une recherche de présence d'amiante, désignés par le donneur d'ordre lors de la commande ou lors de l'intervention.

Analyser par examen en microscopie optique ou électronique à transmission des échantillons de matériaux en vue de détecter une éventuelle présence d'amiante.

NOTA :

La présente mission, ne peut en aucun cas se substituer aux missions de diagnostics réglementaires imposés par la réglementation en vigueur, comme les diagnostics de transaction immobilière, les repérages pour intégration au dossier Technique Amiante ou les repérages avant travaux et démolition.

Cas des prélèvements réalisés sur équipements :

Les résultats de cette mission, ne peuvent être assimilés à un repérage exhaustif de l'équipement ou de la partie d'équipement où les prélèvements ont été effectués.

Les résultats ne sont pas transposables à un autre équipement ou partie d'équipement.

Cas des prélèvements réalisés sur composant de la construction :

Les résultats contenus dans ce rapport ne peuvent, en aucun cas, tenir lieu de repérage exhaustif du ou des bâtiments visités.

2 METHODOLOGIE DE PRELEVEMENT

Chaque prélèvement a été placé dans un double conditionnement hermétique sur lequel est identifié précisément la référence de l'échantillon.

Le chapitre Résultat, ci-après, indique dans un tableau les informations suivantes pour chaque prélèvement :

- La date du prélèvement,
- Sa localisation
- Le libellé du matériau prélevé et la référence de l'échantillon correspondant
- La description du matériau prélevé
- Le(s) composant(s) de la construction concerné
- Une observation, le cas échéant
- la présence d'amiante ou non

3 LABORATOIRE D'ANALYSE

Société	N° d'accréditation Cofrac	Adresse	Coordonnées
Eurofins LEM	1-1751	20, rue du Kochersberg CS 50047 67701 SAVERNE CEDEX 1 France	+33 3 88 02 14 35

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyse appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

3.1 Documents fournis par le client ou disponibles le jour de la visite



4 RESULTATS

Les analyses ont porté sur 2 échantillons
Les résultats sont consignés dans le tableau ci-après.

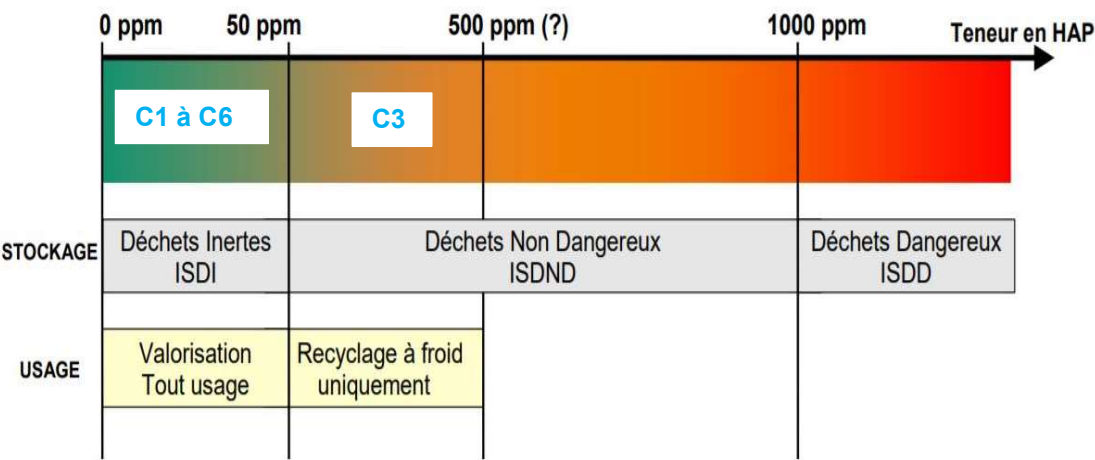
Date de prélèvement	Matériau (Réf. Échantillon)	Réf. plan	Observations	Amiante Oui/Non	Somme HAP (mg/kg)
11/04/2024	Carotte N°1	C1	Rapports amiante analyse N° AR-24-LE-067512-01 Rapport analyse HAP N°AR-24-LE-069232-01	Non	<0.50
11/04/2024	Carotte N°2	C2		Non	<0.50
11/04/2024	Carotte N°3	C3		Non	4.52
11/04/2024	Carotte N°4	C4		Non	<0.50
11/04/2024	Carotte N°5	C5		Non	<0.50
11/04/2024	Carotte N°6	C6		Non	<0.50
11/04/2024	Carotte N°7	C7		Non	<0.50

Compte tenu que toutes les teneurs en HAP sont inférieures à 50 mg/kg, l'asphalte est considéré comme non pollué et, est récupéré dans la mesure du possible comme matière première pour la production de nouveaux matériaux de construction (**valorisation tous usage**).

4.1 Rappels réglementaires (Guide SETRA) et interprétations :

Cas des agrégats d'enrobés => teneur en HAP (goudron) sur contenu total

↳ Réglementation *Déchets Inertes* (Arrêté du 28/10/10)



Seuil de 500 ppm en HAP = limite du recyclage à froid : sans réchauffage ni chauffage des agrégats d'enrobés

Cas des agrégats d'enrobés => amiante sur contenu total

↳ Réglementation *Déchets Inertes* (Arrêté du 28/10/10 et du 12/03/12)



Elimination

La valorisation ou l'élimination des matériaux bitumineux de démolition des routes doit se baser sur la teneur en HAP :

- **Teneur en HAP <250 mg/kg** : l'asphalte est considéré comme non pollué et est récupéré dans la mesure du possible comme matière première pour la production de nouveaux matériaux de construction (recyclage). Si le recyclage n'est pas possible, l'asphalte peut être déposé dans une décharge de type B. Code de déchet OMoD: 17 03 02.
- **Teneur en HAP entre 250 et 1'000 mg/kg** : l'asphalte est considéré comme faiblement pollué, mais jusqu'au 31.12.2025 il peut être recyclé, par exemple en granulat bitumineux. Après recyclage, la teneur finale en HAP du matériau ne doit pas dépasser 250 mg/kg. Jusqu'au 31.12.2025, ces matériaux peuvent également être déposés dans une décharge de type E. Après cette date, ces matériaux ne peuvent plus être recyclés ou éliminés dans une décharge. À partir de cette date, la valorisation thermique par incinération du liant avec récupération des graviers dans des installations appropriées est envisagée. Code de déchet OMoD: 17 03 01.
- **Teneur en HAP des matériaux bitumineux de démolition des routes >1'000 mg/kg** : l'asphalte est classé comme déchet spécial (code de déchet OMoD : 17 03 03 [S]) et peut jusqu'au 31.12.2025 être déposé dans une décharge de type E ou recyclé thermiquement. Après cette date, ces matériaux ne peuvent plus être éliminés dans une décharge. À partir de cette date, seule la valorisation thermique par incinération du liant avec récupération des graviers dans des installations appropriées est envisagée.

ANNEXE 1 : PV DE LABORATOIRE



Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Est SAS

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Philippe NEYRAUD
16 bd Winston Churchill
BP 76625
21066 DIJON CEDEX

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 1/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client/N°affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012
Une analyse d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) a été également prise en compte et les résultats seront annexés lors d'un second envoi qui fera l'objet d'une version amendée et complétée du présent rapport.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	C1 - enrobé bitumineux - N°1 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Gaveme, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Gaveme SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 2/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client: N° affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET / FTYI	1 / 2	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET / FTYI	1 / 2	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	C2 - enrobé bitumineux - N°2 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP / FNKI	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET / FTYI	1 / 2	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP / FNKI	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET / FTYI	1 / 2	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tel: +33388916531 - +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Saverny SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page3/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client/N°affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				No prep / No grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	C3 - enrobé bitumineux - N°3 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Gaveme, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Gaveme GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
3-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 4/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client : N° affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	C4 - enrobé bitumineux - N°4 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Saverny GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 5/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client: N° affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
005	C5 - enrobé bitumineux - N°5 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (rouge)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 15 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Saverny GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1-1751
Portée disponible sur www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 6/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client/N°affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (rouge)	MET / FTYI *	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP / FNKI *	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET / FTYI *	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP / FNKI *	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET / FTYI *	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET / FTYI *	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Gaveme, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Gaveme GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

cofrac
ACCRÉDITATION N°
1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr
ESSAIS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 7/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client/N°affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	C6 - enrobé bitumineux - N°6 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (blanc) + (marron)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (blanc) + (marron)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (rouge)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (rouge)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (noir)	MOLP * / FNKI	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron) (noir)	MET * / FTYI	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tel: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Saverny GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 8/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024
Référence dossier Client/N°affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE Date d'analyse : 18/04/2024
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET / FTY1	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	C7 - enrobé bitumineux - N°7 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP / EEV5	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET / LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP / EEV5	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET / LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MOLP / EEV5	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Saverny GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 9/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client: N° affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)	MET * / LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * / LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008	C8 - enrobé bitumineux - N°8 sur schéma de repérage	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / FLFL	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / EEV5	2 / 2 *	-	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCO Saverny SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page10/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client:N°affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris) (beige)	MOLP * /EEV5	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (gris) (beige)	MET * /LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné (noir)	MET * /LSY2	1 / 2 *	Calcination - attaque acide - broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification de fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050 et IMA « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverny GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01 Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31 Page 11/12
Dossier N° : 24A011722 Date de réception : 18/04/2024 Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client/N°affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE
1510797887-242012

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants déorités simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables" inférieure à la limite de détection. " Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm) ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.
Le « - » Indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.
NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tél : +33388916531 - +33 3 88 91 19 11 - Fax : +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCO Saverny GIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-24-LE-067512-01	Date d'émission de rapport : 22/04/2024 22:31	Page 12/12
Dossier N° : 24A011722	Date de réception : 18/04/2024	Date d'analyse : 18/04/2024
Référence dossier Client: N° affaire : BATIMENT 16 CASERNE AUXONNE		
1510797887-242012		



Lucile Florozak
Chef de Groupe de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverny, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCG Saverny OIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT EST SAS
REFERANT ST LABO
20 rue du Kochersberg - CS 50047
67701 SAVERNE CEDEX 1

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 24E074684

Version du : 29/04/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-089390-01

Date de réception technique : 23/04/2024

Première date de réception physique : 23/04/2024

Référence Dossier :

Référence Commande : EULESA00013415

Coordinateur de Projets Clients : Elisa Gitzhofer / ElisaGitzhofer@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-001 - C1 - enrobé bitumineux - N°1 sur schéma de repérage
002	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-002 - C2 - enrobé bitumineux - N°2 sur schéma de repérage
003	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-003 - C3 - enrobé bitumineux - N°3 sur schéma de repérage
004	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-004 - C4 - enrobé bitumineux - N°4 sur schéma de repérage
005	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-005 - C5 - enrobé bitumineux - N°5 sur schéma de repérage
006	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-006 - C6 - enrobé bitumineux - N°6 sur schéma de repérage
007	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-007 - C7 - enrobé bitumineux - N°7 sur schéma de repérage
008	Matériaux routiers	(ROU)	24A011722-008 - C8 - enrobé bitumineux - N°8 sur schéma de repérage

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 996 971



RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 24E074684

Version du : 29/04/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-089390-01

Date de réception technique : 23/04/2024

Référence Dossier :

Première date de réception physique : 23/04/2024

Référence Commande : EULESA00013415

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	24A011722-001	24A011722-002	24A011722-003	24A011722-004	24A011722-005	24A011722-006
Matrice :	ROU	ROU	ROU	ROU	ROU	ROU
Date de prélèvement :						
Date de début d'analyse :	23/04/2024	23/04/2024	23/04/2024	23/04/2024	23/04/2024	23/04/2024
Température de l'air de l'enceinte :	17.4°C	17.4°C	17.4°C	17.4°C	17.4°C	17.4°C

Préparation Physico-Chimique

LOEXB : Prétraitement de l'échantillon						
Concassage	* Falt	* Falt	* Falt	* Falt	* Falt	* Falt
Homogénéisation	* Falt	* Falt	* Falt	* Falt	* Falt	* Falt

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)

LOQAT : HAPs 16 composés - détail Express						
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluoranthène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* 0.83	* <0.50	* <0.50
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* 0.77	* <0.50	* <0.50
Chrysène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Acénaphthène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Naphtalène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Phénanthrène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(a)pyrène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* 0.51	* <0.50	* <0.50
Pyrène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* 0.83	* <0.50	* <0.50
Anthracène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* 0.86	* <0.50	* <0.50
Acénaphthylène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* 0.70	* <0.50	* <0.50
Benzo(a)-anthracène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluorène	mg/kg P.B.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Gomme des HAP	mg/kg M.O.	<0.50	<0.50	4.52	<0.50	<0.50

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Gaverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Gaverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS GAVERNE 422 998 971

cofrac
ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr
ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 24E074684

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-089390-01

Version du : 29/04/2024

Date de réception technique : 23/04/2024

Première date de réception physique : 23/04/2024

Référence Dossier :

Référence Commande : EULESA00013415

N° Echantillon

007

008

Référence client :

24A011722-
007
ROU

24A011722-
008
ROU

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

23/04/2024
17.4°C

23/04/2024
17.4°C

Préparation Physico-Chimique

LOQAB : Prélèvement de l'échantillon

Concassage

*

Fait

*

Fait

Homogénéisation

*

Fait

*

Fait

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)

LOQAB : HAPs 16 composés - détail Express

Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Fluoranthène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Chrysène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Acénaphthène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Naphtalène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Phénanthrène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(a)pyrène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Pyrène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Anthracène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Acénaphthylène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Fluorène	mg/kg P.B.	*	<0.50	*	<0.50
Somme des HAP	mg/kg M.S.		<0.50		<0.50

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverny
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverny
Tel 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNY 422 998 971



RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 24E074684

Version du : 29/04/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-089390-01

Date de réception technique : 23/04/2024

Référence Dossier :

Première date de réception physique : 23/04/2024

Référence Commande : EULESA00013415

Observations	N° d'échantillon	Référence client
Les résultats d'analyses sont rendus par rapport à une matière sèche déterminée par défaut à 99.5%	(001) (002) (003) (004) (005) (006) (007) (008)	24AD11722-001 / 24AD11722-002 / 24AD11722-003 / 24AD11722-004 / 24AD11722-005 / 24AD11722-006 / 24AD11722-007 / 24AD11722-008 /



Jean-Paul Klaser
Chef d'Equip. Coord. Proj Cits

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Les résultats précédés du signe "<" correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement - Détail disponible sur demande

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ réglementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverny
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverny
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971



Annexe technique

Dossier N° :24E074684

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-089390-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EULESA00013415

Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon Concassage Homogénéisation	Broyage [Broyage et homogénéisation] - NF EN 15002				Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LSQA7	HAPs 16 composés - délai Express	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - Méthode interne	0.5	33%	mg/kg P.B.	
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.5	48%	mg/kg P.B.	
	Benzo(k)fluoranthène		0.5	33%	mg/kg P.B.	
	Fluoranthène		0.5	48%	mg/kg P.B.	
	Benzo(ghi)Pérylène		0.5	37%	mg/kg P.B.	
	Chrysène		0.5	30%	mg/kg P.B.	
	Acénaphthène		0.5	40%	mg/kg P.B.	
	Naphtalène		0.5	33%	mg/kg P.B.	
	Phénanthrène		0.5	32%	mg/kg P.B.	
	Benzo(a)pyrène		0.5	46%	mg/kg P.B.	
	Pyrrène		0.5	38%	mg/kg P.B.	
	Anthracène		0.5	43%	mg/kg P.B.	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.5	35%	mg/kg P.B.	
	Acénaphthylène		0.5	47%	mg/kg P.B.	
	Benzo(b)fluoranthène		0.5	47%	mg/kg P.B.	
	Benzo-(a)-anthracène		0.5	45%	mg/kg P.B.	
	Fluorène				mg/kg M.S.	
	Somme des HAP					

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 24E074684

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-089390-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EULESA00013415

Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique ⁽¹⁾	Date de Réception Technique ⁽²⁾	Code-Barre	Nom Flacon
001	24A011722-001		23/04/2024	23/04/2024		
002	24A011722-002		23/04/2024	23/04/2024		
003	24A011722-003		23/04/2024	23/04/2024		
004	24A011722-004		23/04/2024	23/04/2024		
005	24A011722-005		23/04/2024	23/04/2024		
006	24A011722-006		23/04/2024	23/04/2024		
007	24A011722-007		23/04/2024	23/04/2024		
008	24A011722-008		23/04/2024	23/04/2024		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

Attestation d'assurance :



Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG**, Succursale en France, sis 55 Rue de la Victoire - 75009 PARIS - certifions par la présente que la Société :

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

Un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16 0414

- Diagnostic des installations d'assainissement non collectif (ANIC) ;
- Etat relatif à la présence de zéro dans le bâtiment et diagnostic mûrle (DDT) ;
- Etat sanitaire et diagnostic mûrle (hors DDT) ;
- Diagnostic Plomb avant / après travaux ;
- Constant des risques d'exposition au Plomb (CREP) :
 - En cas de location / vente ;
 - Dans les parties communes ;
- Risque d'intoxication au plomb dans les peintures ;
- Etat des lieux ;
- Mesures Lo Carrez/ Loi Bouthin ;
- Millèmes de copropriété ;
- Prêts conventionnés (normes d'habitabilité) ;
- Sécurité piscine ;
- Diagnostic technique Lo SRU ;
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habitation ou recevant du public ;
- Prélèvement et analyse de poussière et de revêtement d'air de recherche la présence de plomb ;

3) Analyses et/ou prélèvements d'échantillons.

4) Conseil en performance énergétique

5) Toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil

6) Toutes missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

7) Toutes missions de maîtrise d'œuvre de désamiantage.

Paris, le 15/12/2020

MSIG Insurance Europe AG
85, rue de la Harpe - 75009 Paris
Tél : 01 40 60 12 45 Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 7504 3024 AP 6512

- Diagnostic des bâtiments,
- Diagnostic monoxyle de carbone,
- Diagnostic accessibilité des handicapés ERP Existants,
- Diagnostic accessibilité des handicapés des voiries
- Diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité / de gaz,
- Diagnostic de l'état des risques naturels et technologiques (ERN1),
- Diagnostic de Performances Energétiques -DPE- :
 - Location
 - Cession immobilière
 - ERP
 - Neuf
- Mise à jour du DPE,

RCS Paris 750143882, APE 6512Z
Sicge social: An der Dominkarem 11-27
50888 Cologne
Allemagne

MOIG Insurance Europe A.E.
Succursale en France
66 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 49 67 42 42
Fax: +33(0)1 49 67 12 54

RCS Paris 750140832 APE 6912 Z
Siege social: An den Dominikanern 11-27
50888 Cologne
Allemagne

Certificat :



BUREAU VERITAS
 Certification

Certificat

Attribué à
Philippe NEYRAUD

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	22/05/2022	21/05/2029
Amiante avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	22/05/2022	21/05/2029

Date : 23/05/2022

Laurent Croguennec, Président



Numéro de certificat : 14616002

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'à : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX



BUREAU VERITAS



COFRAC
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0087
Ligne des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr